

## **Rencontre du 3 décembre 2016**

La CRAIES s'est réunie pour la première fois sous la forme du comité de travail spécifique en éducation de l'UEQ. Principalement, les règles de fonctionnement ont été décidées de même que le plan d'action et l'identité visuelle.

Auparavant, la CRAIES avait un système «1 association, 1 vote ». Ce système a été modifié. Maintenant, chaque association ayant le plus grand bassin de membre a un vote, tant que les membres de cette association ne font pas parti d'une autre association présente. Concrètement, cela signifie que l'ADEESE, la FAÉCUM, la CADEUL, la FEUS, etc. possède un vote. Les associations modulaires qui se rendent aux rencontres ne possèdent plus de votes. L'ADEESE s'inquiète donc du fait que la campagne se trouve entre les mains d'association qui ne représentent pas une majorité d'étudiantes et d'étudiants en éducation. Il s'agit là d'une raison majeure ayant donné naissance à la CRAIES, il y a un peu plus de trois ans. Pour contrer cet effet, l'ADEESE a proposé que les délégations doivent compter sur au moins une association facultaire (ou modulaire) représentant des étudiants et étudiantes en éducation. Cette proposition a été rejetée, elle était jugée trop contraignante au niveau logistique pour certaines associations. Les associations présentes ont reconnu qu'il était néanmoins important d'impliquer les associations étudiantes en éducation dans la campagne.

Le plan d'action proposé par le gestionnaire de projet était très structuré. Il est très politique : on compte y faire de la représentation auprès de partis politique, peu importe les allégeances. Il a aussi été décidé que la campagne allait défendre la compensation financière des stagiaires et non la rémunération des stagiaires.

Enfin, il a été décidé que l'identité visuelle de la CRAIES allait demeurer. Plusieurs associations ont fait des investissements massifs (t-shirts, tuques, etc.) et ne souhaitent pas perdre tout ça. Le visuel plaît déjà à beaucoup de membres des associations.

Il est à noter que le chargé de projet n'a pas de connaissances sur le milieu de l'éducation. De plus, le comité qui l'a embauché était formé par l'UEQ, la FAÉCUM et la CADEUL, trois associations qui ne représentent pas une population étudiant majoritairement en éducation.